

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 2 mai 2018, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE

Dossier n^{os} : D08-01-18/B-00094 et D08-01-18/B-00095
Propriétaire(s) : InterRent REIT
Emplacement : 2380, chemin Baseleine et 15-31, croissant Rockway
Quartier : 8 – Collège
Description officielle : partie de l'îlot A, plan enregistré 501386 et partie des îlots B et C, plan enregistré 501387
Zonage : R4N, R5A H(34), R3Z [708]
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

La propriétaire souhaite lotir son bien-fonds en deux parcelles distinctes. Une parcelle sera occupée par la tour d'habitation de 14 étages existante abritant 168 unités d'habitation et pourvue d'un garage de stationnement attenant de deux étages. L'autre parcelle comprendra 15 petits immeubles résidentiels de deux étages abritant un total de 130 unités d'habitation.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions, d'une hypothèque, d'une mainlevée partielle d'hypothèque/charge et d'une concession de servitudes/emprises. La propriété est représentée par une partie de l'îlot A, plan enregistré 501386 et une partie de l'îlot B, plan enregistré 501387, désignée comme étant les parties 1 à 13 du plan 4R-21550 (2380, chemin Baseline), une partie de l'îlot B, sauf les parties 12 et 16 du plan 4R-21550 et la partie 13 du plan 4R et l'îlot C, plan enregistré 501387 (15-19, croissant Rockway)). Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00094	161,2 m	irrégulière	9 089,5 m ²	13 à 16, et 18, plan 4R-21550 et partie 13 du plan 4R préliminaire	2380, ch. Baseline, tour d'habitation de 14 étages existante

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00095	371,15 m	irrégulière	33 933,5 m ²	partie des îlots B et C, plan enregistré 510387, sauf parties 12, 16 et 17 du plan 4R-21550	15, 17, 19, cr. Rockway et 21, 23, 25, 27, 29 et 31, cr. Rockway 15 îlots de petits immeubles résidentiels de 2 étages

La propriétaire du 2380, chemin Baseline propose de concéder une servitude/emprise sur une rue privée, représentée par les parties 1 à 12 du plan 4R préliminaire, au bénéfice du 2370, chemin Baseline et des 15, 17, 19 et 21, 23, 25, 27, 29 et 31, croissant Rockway aux fins d'accès.

Il est précisé dans les demandes que la propriété fait actuellement l'objet de servitudes tel qu'énoncé dans les Instr. n^{os} CR502638, NS223494 et CR5144470 au bénéfice de la Ville d'Ottawa, d'Hydro Ottawa et de Bell Canada respectivement et aussi d'emprises tel qu'énoncé dans les Instr. n^{os} OC730750 et OC730749.

LES DEMANDES indiquent que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.